

ORAN / GE PRESSEE

ÉLECTIONS FÉDÉRALES



4-8

Élections fédérales

9

Actualité au Grand
Conseil

10

Budget 2024

11

Carnet de
campagne

Agenda

novembre

30.11

Assemblée des
délégué.e.s

décembre

04.12

CODIR

14-15.12

Session du Grand
Conseil

18.12

Apéritif de Noël

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet <https://ge.le-centre.ch/actualite/evenements/> pour trouver les informations détaillées.

L'équipe de l'OranGE Pressée

Rédacteur en chef
Benoît Cerutti

Editeur Responsable
Vincent Gillet
Secrétaire général du Centre Genève

Graphisme
Arthur Miffon
arthurmiffon.ch

IMPRESSUM

10 éditions p/an - OranGE Pressée // Prix Abo. 40.- ou 60.- avec soutien
Éditeur et rédacteur: Le Centre • Rue Alcide-Jentzer 9, 1205 Genève
T. 022 328 20 11 • info@pdc-ge.ch • <https://ge.le-centre.ch> • facebook.com/Lecentregeneve
Molésou Impressions, imprimé en 1400 exemplaires sur papier recyclé avec des encres biovégétales

Edito



Arrivé au terme de ce long marathon des élections fédérales, je souhaite vous remercier, vous les militantes et militants, qui avez passé des journées entières sur le terrain pour mobiliser les électeurs et porté haut nos valeurs et nos convictions, depuis près de deux mois.

Je souhaite aussi remercier l'ensemble des candidates et candidats de nos trois listes au Conseil national ainsi que notre candidat au Conseil des États, Vincent Maitre. Ils ont défendu et promu nos convictions de manière déterminée durant toute cette campagne fédérale.

Grâce à l'engagement de toutes et tous, nous avons pu maintenir notre siège au Conseil national, et légèrement progresser en termes de suffrages (+0,4).

Ces prochaines semaines, nous aurons l'occasion de faire le bilan de cette longue année électorale, qui a vu notre parti maintenir ses positions, et ce, malgré un contexte extrêmement difficile.

Nous pouvons être fiers des combats que nous avons menés et pouvons préparer l'avenir de notre parti sereinement en vue des élections municipales de 2025.

Merci à tous !

Jacques Blondin, Président

Tableau politique



Arrivé au terme d'une longue séquence électorale rythmée par deux scrutins d'importance que sont les élections cantonales et fédérales, le canton de Genève voit émerger une nouvelle carte politique avec ses permanences historiques mais aussi ses métamorphoses, lesquelles illustrent des évolutions structurelles au sein de certains segments de l'électorat.

Dans un contexte marqué par les questions de pouvoir d'achat, d'augmentation des flux migratoires et d'instabilité géopolitique globale, le principal enseignement de l'année électorale réside dans l'expression d'un renforcement des forces de droite dure. Construisant leur succès sur un rapport de force idéologique très clairement favorable à leurs thématiques, les deux forces de droite populiste, UDC et MCG, ont su capitaliser tout au long

de la campagne sur le climat anxiogène ambiant.

Le Centre : un parti de classe moyenne supérieure

Dans ce contexte très clairement défavorable, Le Centre a réussi à maintenir ses positions voire à reprendre quelques parts électorales depuis le printemps dernier (+0,3). Plus qu'à l'évolution des parts électorales du parti, il s'agit ici de s'intéresser à sa nouvelle structuration électorale et dont l'année 2023 constitue un point de rupture.

Le Centre effectue très clairement ses meilleurs scores dans les communes les plus favorisées qui regroupent un

électorat de classe moyenne supérieure, voire bourgeois, et cela en rupture avec la dimension interclassiste de l'électorat démocrate-chrétien traditionnel.

Rappelons que la démocratie chrétienne était la seule force politique capable de s'appuyer sur un électorat issu de toutes les classes sociales, du fait de l'importance de la variable religieuse (catholicisme) dans les déterminants du vote de ses électeurs.

Le parti réalise ses dix meilleurs scores dans les communes de Soral (17,64%), Bardonnex (17,24%), Laconnex (17,05%), Plan-les-Ouates (15,20%), Hermance (13,87%), Collonge-Bellerive (12,57%), Avusy (12,54%), Perly-Certoux (12,17%),

post-électoral

	CN 2019		GC 2023		CN 2023	
	Bulletins	Suffrages (%)	Bulletins	Suffrages (%)	Bulletins	Suffrages (%)
Aire-la-Ville	34	11.35%	29	9.62%	31	8,30%
Anières	43	7.41%	55	8,21%	67	9,02%
Avully	14	4.93%	29	7,79%	13	4,91%
Avusy	72	17.33%	64	13,89%	54	12,54%
Bardonnex	108	16.04%	129	19,49%	122	17,24%
Bellevue	36	6.93%	45	7,67%	63	9,35%
Bernex	359	14.77%	258	10,26%	289	10,67%
Carouge	295	7.77%	236	6,34%	287	7,20%
Cartigny	28	9.13%	38	12,28%	30	9.02%
Céligny	8	5.70%	10	6,50%	14	7,86%
Chancy	19	7.07%	34	10,67%	23	6,95%
Chêne-Bougeries (1 à 2)	182	7.64%	194	7,20%	220	7,62%
Chêne-Bourg	139	9.43%	126	8,60%	140	8,47%
Choulex	22	6.35%	34	9,00%	43	10,67%
Collex-Bossy	38	10.02%	37	11,78%	44	11,75%
Collonge-Bellerive (1 à 2)	258	12.11%	214	9.82%	293	12,57%
Cologny	94	8.19%	70	5,26%	107	8,29%
Confignon	137	11.01%	113	8,74%	125	9,31%
Corsier	55	10.18%	50	9,17%	53	9,86%
Dardagny	27	8.76%	27	7,93%	40	10,28%
Genève (1 à 17)	1567	5.41%	1605	5,62%	1865	5,96%
Genthod	51	9.13%	66	10,92%	72	10,04%
Grand-Saconnex	149	8.4%	141	7,79%	179	8,77%
Gy	15	10.45%	12	8,20%	18	9,56%
Hermance	15	6.32%	32	10,92%	45	13,87%
Jussy	21	6.79%	13	4,22%	26	7,87%
Laconnex	53	23.29%	67	27,10%	42	17,05%
Lancy (1 à 2)	470	9.04%	506	9,06%	489	8,33%
Meinier	51	10.06%	50	9,06%	68	10,92%
Meyrin	258	7.76%	249	7,78%	289	8,37%
Onex	217	7.15%	207	6,93%	231	7,35%
Perly-Certoux	65	10.54%	74	12,38%	80	12,17%
Plan-les-Ouates	278	11.47%	433	16,30%	417	15,20%
Pregny-Chambésy	48	7.65%	69	11,03%	62	9,56%
Presinge	15	8.28%	24	12,42%	22	10,28%
Puplinge	51	8.16%	58	9,62%	64	9,33%
Russin	3	5.37%	13	8,00%	12	8,07%
Satigny	76	8.9%	72	7,59%	77	8,10%
Soral	37	16.38%	25	10,65%	47	17,64%
Thônex	239	9.29%	259	9,10%	310	9,83%
Troinex	63	9.38%	55	7,65%	74	9.68%
Vandoeuvres	20	3.6%	31	4,23%	38	5,16%
Vernier (1 à 4)	263	5.91%	323	7,28%	352	7,52%
Versoix	173	8.48%	150	8,33%	179	8,71%
Veyrier	280	10.41%	312	11,69%	304	10,46%
Suisses de l'étranger	363	6.76%	416	7,96%	533	8,36%
TOTAL CANTON	6'815	7.66%	7'057	7,88%	7'953	8,16%
Participation	99'306	39.01%	95'779	37,15%	105'844	40,82%

Tableau politique

Collex-Bossy (11,75%) et Meinier (10,92%). Ces communes recourent des caractéristiques semblables : elles ont été structurées historiquement par le catholicisme et ont presque toute un revenu médian¹ par couple largement au-dessus du revenu médian cantonal (130'469 francs par couple) et parmi les plus élevés du canton.

A l'inverse, le parti réalise ses moins bons scores dans les communes de Vernier (7,52%), Onex (7,35%), Carouge (7,20%), Chancy (6,95%), Ville de Genève (5,96%), Vandoeuvres (5,16%) et Avully (4,91%) qui se classent toutes (à l'exception de Vandœuvres qui occupe la 1ère place) entre la 35ème et 45ème place du revenu médian par couple et largement inférieur au revenu médian cantonal. Certaines de ces communes regroupent par ailleurs le plus grand nombre d'électeurs inscrits, ce qui renforce l'érosion du parti à l'échelon cantonal.

Ainsi, et sans se risquer à une surinterprétation de données agrégées, le vote centriste réalise ses meilleurs scores dans les communes où l'on trouve un revenu médian des ménages largement supérieur à celui du revenu médian cantonal.

«Le recul des deux partis de centre droit au sein de l'électorat le plus favorisé est bien supérieur à la moyenne cantonale.»

L'accélération de la crise de l'Entente

Alors que la séquence électorale de cette année a illustré la crise historique que traversent les deux partis de centre droit, il paraît intéressant de la réinscrire dans une trajectoire de plus longue durée pour en comprendre les ressorts.

Pour cela, il faut s'intéresser à l'échelon communal, en analysant les évolutions électorales de quatre communes très favorisées socialement : Vandœuvres,

Anières, Collonge-Bellerive et Hermance. Ces communes ont une forte homogénéité sociale et constituent un véritable laboratoire du vote bourgeois et de ses évolutions depuis huit ans.

Il est ainsi frappant de constater que la commune de Collonge-Bellerive a vu la part électorale de l'Entente passer sur les années de 2015 à 2023, de 55,49% à 44,82% (-10,67) et sur la même durée, voit le bloc populiste progresser de l'ordre de 22,28 % à 26,05% (+ 3,77). A Anières, la chute est encore plus forte, puisque l'Entente y perd 12,19 points. Dans la commune la plus aisée du canton, Vandoeuvres, l'Entente perd 12,6 points en huit ans passant de 54,47% à 41,81%. Seule Hermance voit le score des deux partis historiques régresser de manière moins prononcée de l'ordre de 4,57 points, mais cela s'explique par le plutôt bon score du Centre (13,87%) réalisé en 2023.

Le recul des deux partis de centre droit au sein de l'électorat le plus favorisé est bien supérieur à la moyenne cantonale (-8,73) et s'accompagne par ailleurs de la très forte montée de la droite populiste dans ces communes portée par la progression de l'UDC, qui y surclasse nettement le MCG.

C'est donc à un véritable reflux de l'Entente dans ses bastions les plus importants à laquelle on assiste, confirmant des réalignements à l'œuvre depuis l'apparition lente et patiente de l'UDC sur ce territoire.

La normalisation de l'UDC

L'année 2023 aura également marqué l'accélération de la normalisation de l'UDC, illustrant ainsi l'obsolescence de l'ancienne géographie électorale. La progression du parti agrarien dans les segments de la

Anières			
	CN 2015	CN 2019	CN 2023
Le Centre	12,58%	7,41%	9,02%
PLR	39,51%	36,95%	30,88%
TOTAL	52,09%	44,36%	39,90%
UDC	18,16%	15,87%	20,74%
MCG	3,11%	1,64%	6,75%
TOTAL	21,27%	17,51%	27,49%

Collonge-Bellerive			
	CN 2015	CN 2019	CN 2023
Le Centre	14,39%	12,11%	12,57%
PLR	41,10%	36,61%	32,25%
TOTAL	55,49%	48,72%	44,82%
UDC	18,51%	14,77%	19,09%
MCG	3,77%	2,61%	6,96%
TOTAL	22,28%	17,38%	26,05%

Hermance			
	CN 2015	CN 2019	CN 2023
Le Centre	14,23%	7,66%	13,87%
PLR	26,07%	17,93%	21,86%
TOTAL	40,30%	25,59%	35,73%
UDC	14,33%	13,03%	18,88%
MCG	3,69%	1,52%	3,84%
TOTAL	18,02%	14,55%	22,72%

Vandoeuvres			
	CN 2015	CN 2019	CN 2023
Le Centre	10,35%	3,60%	5,16%
PLR	44,12%	40,00%	36,65%
TOTAL	54,47%	43,60%	41,81%
UDC	20,90%	13,66%	25,02%
MCG	4,29%	5,37%	7,55%
TOTAL	25,19%	19,03%	32,57%

¹ Le revenu médian est le revenu tel qu'il existe autant de valeurs qui lui soient supérieures qu'inférieures.

post-électoral



bourgeoisie, dont la littérature a pourtant soutenu le caractère permanent du vote, démontre que l'UDC n'est plus un vote de protestation mais d'adhésion à une vision du monde définitivement normalisée au cœur de cet électorat.

Par ailleurs, la force du regroupement populiste (UDC et MCG) se construit autour d'une coalition électorale très performante ; celle-ci réussit à agréger les votes de la bourgeoisie et des milieux populaires, traduisant un désenclavement sociologique, qui lui permet de réaliser des performances importantes lors d'élections majoritaires, comme le montre le nombre de bulletins composés de Mauro Poggia et de Céline Aumaudruz au Conseil des États (15'314).

Conclusion

Le principal enseignement de la séquence électorale qui s'achève réside dans l'affaiblissement sans précédent de l'Entente. Ce recul doit sonner comme un réveil pour les deux formations politiques. La quasi-reconquête de la majorité au Conseil d'État au printemps dernier ne doit pas faire écran à la gravité de la situation, ce d'autant que jusqu'à présent, l'électorat de centre droit jusqu'ici resté fidèle, n'a guère pu constater la concrétisation du renversement de majorité des élections cantonales dans la politique menée par le nouvel exécutif.

Au printemps dernier, des engagements ambitieux avaient été pris pour répondre à l'aspiration de cet électorat, notamment

en matière de fiscalité, de pouvoir d'achat et redéfinition du périmètre de l'État. Pour l'instant, les réponses à ces attentes n'ont absolument pas été formulées. Il est essentiel qu'elles le soient dans les prochains mois, sans quoi la crise risque bien de s'accélérer encore.

Benoît Cerutti

Renouer avec l'esprit de responsabilité

Depuis quelques semaines, beaucoup a été dit au sujet des résultats des élections fédérales du 22 octobre dernier, au-delà même des résultats électoraux à l'échelle fédérale, qui ont marqué la victoire de l'UDC, la défaite des Vert-e-s et le renforcement du Centre. Certains commentateurs sont allés jusqu'à prévoir des changements d'importance, que ce soit au niveau de la composition future du Conseil fédéral ou de l'orientation politique du pays.

La réalité qui nous attend sera sans doute bien moins spectaculaire que ne le souhaiteraient les commentateurs, tant les institutions de notre pays – dont nous fêtons le 175^e anniversaire – ont démontré à travers l'Histoire leur extraordinaire capacité d'atténuer les conséquences des changements de rapport de force politique du pays.

Nous ne le répétons jamais assez: notre vieux pays non seulement chérit la stabilité, mais il en fait surtout un gage de succès, inscrit dans son imaginaire profond. Nos institutions sont construites pour atténuer les changements trop brusques, ou une évolution trop rapide des perceptions populaires. Elles canalisent, rationalisent l'expression des passions.

Par ailleurs, au-delà du rôle des institutions, la législature qui s'ouvre ressemble pour beaucoup à la précédente. Le rapport de force au Conseil national n'est pas fondamentalement bouleversé. Aucun bloc, qu'il soit de droite, du centre ou de gauche, ne pourra imposer ses choix. Notre machine parlementaire certes longue et tortueuse, mais très bien huilée, se remettra ainsi en marche dès le 4 décembre.

Cependant, une fois dressé ce tableau de la situation politique et institutionnelle, il convient de souligner un rouage essentiel au fonctionnement de cette belle mécanique que les partis représentés au Conseil fédéral ont le devoir d'endosser: l'esprit de responsabilité, dont les électeurs



nous ont finalement rappelé l'importance en renforçant un parti comme Le Centre.

Car une fois passé les postures électoralistes, les propos d'estrade, les slogans simplificateurs, l'ensemble des forces politiques de la Suisse seront soumises à un agenda de travail chargé.

Rarement notre pays a dû faire face à des défis aussi importants, que ce soit en matière de santé – la campagne électorale a montré l'exaspération de la population face à un système devenu hors de contrôle – qu'en matière de pouvoir d'achat – la classe moyenne vit un réel sentiment de déclassement, rarement vu depuis trente ans. Ces défis nécessiteront des réponses concrètes où les trois blocs devront apprendre à mieux discuter et surtout converger.

Face à cette situation, Le Centre, lui, assumera ses responsabilités comme il l'a toujours fait. Premier groupe au Conseil des États, troisième au Conseil national, Le Centre s'engage résolument,

par sa position charnière sur l'échiquier, pour apporter des solutions concrètes aux préoccupations de la population, non seulement en assumant son rôle de bâtisseur de majorité, mais surtout en proposant des solutions à partir desquelles pourront se construire les compromis de la législature à venir. Les réformes de l'AVS ou de la LPP en sont la démonstration.

Dans un contexte international devenu dangereux, et devant la crainte de l'avenir qui s'exprime dans la population, nous avons plus que jamais le devoir de réussir collectivement. Le succès de la Suisse, le bien-être de sa population ne peuvent reposer uniquement sur la force de ses institutions, mais aussi sur la capacité des acteurs à en endosser une pratique responsable. Cela s'adresse à toutes les forces politiques du pays, à commencer par celles arrivées en tête le 22 octobre dernier!

Vincent Maitre, Conseiller national

Pour une caisse de compensation maladie cantonale

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a annoncé en septembre dernier que la prime moyenne générale à Genève augmentera de 9,1%. En 2023, la prime moyenne, toutes classes d'âge confondues, se chiffre à 416,30 francs. Il est prévu qu'elle s'élève à 454,40 francs en 2024. Face à la hausse croissante des primes d'assurance-maladie et à la charge de plus en plus élevée que celles-ci induisent sur le budget des ménages et de l'État et compte tenu de l'incapacité de l'OFSP à assurer de manière satisfaisante son mandat de surveillance et de contrôle des assurances-maladie, Le Centre Genève a déposé une proposition de motion qui invite le Conseil d'État à demander au Conseil fédéral de permettre un projet pilote sur le canton de Genève instituant un organisme cantonal en charge de l'assurance-maladie et dont le fonctionnement et le financement seraient inspirés de ceux de la Suva.

Outre sa cherté, de nombreux éléments témoignent que notre système de financement des coûts de la santé a clairement atteint ses limites: absence de transparence dans l'établissement du montant des primes; absence de contrôle étatique sur la gestion des caisses d'assurance-maladie; augmentation constante des primes d'assurance-maladie; part de plus en plus prépondérante des cantons et de la Confédération de subsides qui sont versés. Compte tenu de la situation actuelle et de sa contribution à la paupérisation d'une grande partie de la population, il est urgent d'oser de nouvelles réflexions visant à repenser notre système de santé, lequel serait bien avisé de s'inspirer d'autres structures existantes en Suisse telles que la Suva.

Pour rappel, la Suva est le principal organisme chargé de l'assurance-accidents en Suisse, avec près de deux millions d'actifs assurés. Gérant ses ressources de manière autonome, elle ne peut pas faire de bénéficiaire et a pour principal mérite une meilleure corrélation entre l'évolution réelle

«Il est urgent d'oser de nouvelles réflexions visant à repenser notre système de santé.»

des coûts et les primes payées par les assurés, de telle sorte que les recettes excédentaires sont redistribuées aux assurés par le biais de primes d'assurances plus basses. En matière de transparence, de contrôle des coûts et de limitation des dépenses, la Suva pourrait donc être le modèle adéquat pour un changement structurel profond de l'assurance-maladie; il ne s'agit pas de créer une nouvelle Suva - un modèle qui connaît aussi ses limites - mais plutôt de s'inspirer de ce qu'elle fait de mieux.

Alors que notre pays connaît près de 6 milliards de francs de coûts de la santé injustifiés, soit 20% de l'ensemble des coûts, le modèle de la Suva propose des outils qui permettent une meilleure efficacité dans le domaine de la prévention comme dans le contrôle des coûts.

Le modèle de la Suva n'est assurément pas un remède miracle mais permet de poser certains jalons dans le cadre d'un projet pilote visant à mettre en place un organisme cantonal en charge de l'assurance-maladie et dont le fonctionnement et le financement seraient inspirés de ceux de la Suva.



Cette entité aurait pour mission de fournir une assurance-maladie universelle et d'assurer une prise en charge efficace des coûts. L'objectif ici avec cette proposition de motion est donc de réformer l'assurance-maladie de base, sans l'étatiser, en mettant en place une gouvernance équilibrée: une solution pour contourner l'écueil que constituent les réflexions autour d'une caisse d'assurance-maladie unique ou publique, laquelle devra se plier à la règle du jeu fédérale et finira par (dys)fonctionner comme toutes les autres.

Elle pourrait être une réelle source d'améliorations pour notre système de santé et surtout, une réponse à l'augmentation exorbitante des primes d'assurance-maladie qui n'a jamais pesé aussi lourd dans le budget des ménages.

Il est ainsi temps que les autorités fédérales autorisent certains cantons volontaires dont Genève, à lancer ce projet qui allie transparence des flux financiers, actions de prévention et qualité des prestations.

*Jean-Marc Guinchard, député,
membre de la commission de la santé*

Budget 2024 : un budget de transition ou de continuité ?

Le projet de budget 2024 annonce un déficit de 256 millions, en dessous de la limite admissible fixée par le frein au déficit (279 millions). C'est une première depuis la crise sanitaire. Malgré tout nous constatons que l'augmentation des charges se poursuit avec plus 383 millions dont 210 millions de charges contraintes. Cette augmentation continue des charges reste inquiétante.

Au vu de l'inflation actuelle, nous saluons toutefois la décision de maintenir les mesures supplémentaires temporaires de 2023 concernant les subsides d'assurance maladie, l'augmentation du montant maximum de l'allocation logement et les prestations AVS complémentaires.

Heureusement, les recettes augmentent plus que les charges, 603 millions de revenus supplémentaires par rapport au budget 2023. Il ne faut pas se tromper, c'est bien grâce à l'économie genevoise que ce budget respecte la limite du frein au déficit. Les effets bénéfiques de la RFFA et les performances réalisées par les secteurs phares de notre économie permettent une forte croissance des revenus fiscaux des personnes morales. Genève peut donc toujours compter sur le dynamisme et la résilience de son économie. Les prévisions pour les années à venir demeurent bonnes, même si les incertitudes actuelles incitent à la prudence.

Le Centre salue à nouveau la politique d'investissement volontariste du Canton, plus 729 millions par rapport au budget 2023. Il s'agit de poursuivre le développement des infrastructures nécessaires pour accompagner la croissance économique et démographique du canton et de sa région, ainsi que d'accélérer la transition écologique et numérique. Genève se donne les moyens de préparer l'avenir. En plus d'apporter



des réponses à des enjeux clés pour notre canton, ces investissements permettront également de soutenir l'économie genevoise et l'emploi.

Concernant la création de nouveaux postes, 356 ETP supplémentaires (+1,9%) sont prévues au budget 2024.

«Le Centre prend acte de ce budget de « transition » et attend avec impatience les réformes structurelles promises.»

Nous relevons que la crise de l'asile impacte directement trois politiques publiques : la santé, le social et la formation. Les besoins du DIP sont compréhensibles au vu de l'augmentation du nombre d'élèves et des ressources nécessaires pour renforcer l'encadrement. Nous serons toutefois attentifs aux demandes des différents départements quant à la nécessité de ces nouveaux postes. Sachant que le taux d'absence global à l'État s'élève à 5,4%, une diminution de 1% représenterait 140 postes et près de 20 millions d'économie, ce paramètre est à intégrer dans la réflexion.

Le Centre prend acte de ce budget de « transition » et attend avec impatience les réformes structurelles promises qui devraient être présentées en même temps que le plan financier quadriennal. Nous rappelons que l'équilibre budgétaire doit être atteint en 2028 et que le temps passe.

*Jacques Blondin, député, membre de la commission des finances
Sébastien Desfayes, Chef de groupe*

Carnet de campagne



IMPRIMERIE

RIPARI Sàrl

**Venez nous trouver,
on va vous faire
des imprimés de qualité!**

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12
E-mail: imp.ripari@bluewin.ch



NICOLAS ROVINI SARL
GYPSERIE-PEINTURE-DECORATION

19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32.54 - rovini@bluewin.ch



Barthélémy Roch

Gestion immobilière
Fiduciaire


Barthélémy Roch

F.I. Fides Immo Sàrl
6, chemin du Moulin-de-Vert
1288 Aire-la-Ville
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch

le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

Certifié  Chartre Qualité

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch



LOCATELLI
MAX ET SERGE LOCATELLI
ELECTRICITÉ - DEPUIS 1962

Rue de Genève 3
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 33 55
www.locatelli-electricite.ch

Installations électriques
courant fort et courant faible
Dépannage - SWISSCOM Partner
Domotique - Câblage informatique



BOSSON
Combustibles SA

Ch. de la Marbrerie 6
CH - 1227 Carouge
Tél: 022.343.89.50
Fax: 022.343.14.41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

**La chaleur
sous toutes ses formes**

Mazout, diesel, carburants,
station service 24/24 et
révision de citernes.



Edouard BRUN & Cie S.A.
Agence immobilière

La dimension humaine

Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch

Soutenez Le Centre

Vous partagez les idées de notre parti et de nos élus ?

N'hésitez pas à nous soutenir en faisant un don.
Vous contribuerez ainsi à aider Le Centre à porter ses idées et valeurs lors des votations, des campagnes mais aussi tout au long de la prochaine législature.

Nous vous remercions chaleureusement !

Compte CCP: 12-3964-3
IBAN: CH13 0900 0000 1200 3964 3
Le Centre Genève
Motif versement: don Le Centre Genève